

Si vous choisissez de payer votre prêt hypothécaire inversé plus tôt que prévu, **des frais de remboursement anticipé pourraient s'appliquer.**

10 % du montant dû peut être payé une fois par année (si le paiement est effectué dans les 30 jours de la date anniversaire de votre contrat), sans frais de remboursement anticipé.

Au cours des 3 premières années après avoir reçu les fonds hypothécaires

Si vous remboursez votre prêt hypothécaire inversé dans les 3 premières années après avoir reçu les fonds, les frais de remboursement anticipé sont calculés comme suit :

0 à 12 mois		5 % du montant que vous remboursez
13 à 24 mois		4% du montant que vous remboursez
25 à 36 mois		3 % du montant que vous remboursez
Décès		Aucuns frais de remboursement anticipé
Départ pour un centre de soins de longue durée		Frais réduits de 50 %

Trois ans après avoir reçu les fonds hypothécaires

Les intérêts de 3 mois sur le montant que vous remboursez.

Décès		Aucuns frais de remboursement anticipé
Départ pour un centre de soins de longue durée		Frais réduits de 50 %
5 ans après l'avance initiale et dans les 30 jours après la date de renouvellement		Aucuns frais de remboursement anticipé